

Echappée Bière. Le club lillois allie conférences et dégustation de bières

Si dans les régions vinicoles, les réseaux réunissant...

Jeanne Magnien

Si dans les régions vinicoles, les réseaux réunissant les amateurs de vins sont fréquents, le Nord et le Pas-de-Calais ne comptaient pas de structure liant réseautage et intérêt pour la bière, pourtant incontournable. Une lacune que l'équipe de l'Échappée Bière (Lille, CA : non communiqué) a décidé de combler en lançant son club, centré sur la bière. L'entreprise est spécialisée dans les circuits de découverte du patrimoine brassicole, dans la région, en Belgique et bientôt, en Alsace où elle ouvre une filiale, début 2017. **Des conférences et des bières** « Ce club, c'est une idée que j'avais dès la création de l'Échappée Bière », explique Olivier Faure, l'un des fondateurs de l'entreprise. « L'idée, c'est de réunir des amateurs de bière autour de leur passion, et de leur faire profiter d'une conférence très pointue. De passer un moment à la fois instructif et sympathique. » La garantie d'une ambiance " conviviale ", assure l'Échappée Bière, qui entend mettre à profit sa fine connaissance des brasseries régionales. Organisées tous les deux mois environ, les soirées, dont la première aura lieu le 17 janvier, se tiendront chez un caviste lillois. Elles s'organisent en plusieurs temps, avec d'abord une rencontre avec un brasseur, qui

présente et fait déguster ses produits. Vient ensuite la conférence d'une demi-heure, sous forme de questions-réponses, avec une personnalité régionale ou nationale. Discussion et dégustation se poursuivent enfin autour d'un buffet. « Pourront être invités, par exemple, un homme politique, un grand chef d'entreprise, ou encore, un sportif. En tout cas, un intervenant haut de gamme, et dont les apparitions sont rares », détaille Olivier Faure. « C'est une occasion de passer un bon moment, mêlant réseau professionnel et amical, autour du thème de la bière. Les participants doivent repartir enrichis sur un plan personnel et professionnel. » Ces soirées, d'une quarantaine de personnes, seront accessibles, contre une participation de 30 euros, aux adhérents du club (60 euros à l'année pour les particuliers, 90 euros pour les entreprises). www.club-biere.com ■